



## FORMATION : « RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'INJECTION. MODULE 1 »

Besoin d'informations concrètes sur les risques liés à l'injection et les spécificités de ce mode de consommation? Parfois à court d'arguments face à un usager dont la pratique vous semble particulièrement inadéquate ? Et ces plaies en forme de cratères, qu'est-ce que c'est ? Sentiment que malgré votre professionnalisme vous en savez parfois moins que les usagers ? Durant vos études, vous n'avez reçu aucune formation spécifique sur l'injection ? Et dans votre pratique quotidienne comment expliquer aux usagers pourquoi éviter d'injecter dans une artère ? Qu'est-ce que c'est une artère ? Pourquoi éviter d'injecter dans les jambes ? Pourquoi éviter d'utiliser un citron, même s'il est bio ? Comment mettre soi-même un garrot et comment éviter d'utiliser un garrot ? Et lorsqu'un usager utilise beaucoup d'acide ascorbique qu'est-ce que ça pourrait indiquer ? Finalement, est-ce que respecter tous les conseils de RdR c'est facile ?...

Certaines de ces questions sont les vôtres ? La formation organisée par Modus Vivendi vous propose de chercher à y répondre ensemble afin de renforcer vos pratiques et expertises.

### L'objectif général de la formation

Renforcer les professionnels acteurs de l'accessibilité au matériel d'injection dans leurs objectifs de réduction des risques liés à l'injection (HIV, HVC, infections bactériennes, zones et pratiques à risques,...). Ce module se concentre sur les connaissances de base en terme de savoirs et de savoir-faire que mobilisent la mise à disposition de matériel d'injection et les bases de la RdR liée à cette pratique.

### Les objectifs spécifiques de la formation

- Renforcer les savoirs à transmettre et à partager avec les UDI.
- Renforcer les outils mobilisables dans la pratique quotidienne.
- Renforcer les compétences afin d'aider la formulation de conseils de RdR adaptés à la réalité des UDI.
- Renforcer la fonction professionnelle (être éducateur ET spécialisé en injection) et le sentiment d'être mieux équipé pour discuter avec les usagers de leurs pratiques d'injection.

---

#### DISPOSITIF D'ACCES AU MATERIEL STERILE D'INJECTION

Modus Vivendi asbl 151, rue Jourdan 1060 bruxelles - T: 02 644 22 00 F: Fax: 02 644 21 81 - [www.modusvivendi-be.org](http://www.modusvivendi-be.org)

---

## A qui s'adresse la formation ?

La formation s'adresse à tout professionnel de terrain dispensant - dans sa pratique quotidienne - du matériel stérile d'injection (et des conseils de RdR) à destination de consommateurs de drogues par voie intraveineuse.

## Méthodologie

La grande majorité des points abordés dans le programme combinent apports théoriques, travaux pratiques, échanges d'expériences et co-construction de savoirs.

## Le programme – formation organisée sur deux journées

- Articulation des dispositifs d'injection
- Les risques liés à l'injection
- Notions d'anatomie et physiologie
- Sites d'injection et zones à risques
- Veines et garrot - Usage et risques du garrot
- Le matériel en pratique et en questions
- Produits : les produits, les mélanges, les substitutions (injection et médication)
- Alternatives à l'injection
- Mise en situations

Lors de l'inscription nous demandons aux participants de remplir un questionnaire anonyme d'analyse de la demande. Celui-ci nous permet d'ajuster notre formation au mieux, en fonction des attentes des participants.

**Remarque importante :** Ce module offre une base nécessitant un approfondissement ultérieur pour les acteurs qui souhaiteraient avancer plus loin dans leurs pratiques de RdR liés à l'injection. *Comment conseiller un usager voulant injecter dans la zone fémorale ? Que faire en cas d'overdose ? Comment accompagner un usager au moment de sa consommation?...* Sont des questions d'approfondissement non abordées dans ce module « de base ».

## Organisation pratique et prix

- Les repas de midi ne sont pas prévus par les organisateurs.
- Les participants sont instamment priés de participer aux deux journées.
- La formation est organisée pour minimum 10 participant et maximum 15.
- La formation est donnée 2 fois par an et peut s'organiser à la demande d'un groupe ou d'une institution.
- 60€ par personne, pour les institutions partenaires du Dispositif d'Accès au Matériel d'Injection.
- 120 € par personne pour les autres participants.
- 500 € par équipe (entre 10 et 15 participants).

### **En cas d'annulation de votre inscription :**

Frais à prendre en considération avant le début de la session :

- Plus de 15 jours: 20 € (frais de dossier)
- Entre 8 et 15 jours : 50% du prix de la session
- 7 jours : 100% du prix de la session

